

DEPARTEMENT DE
SEINE ET MARNE

VILLE DE VILLEPARISIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2024



L'an deux mille vingt-quatre le vingt-six novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de VILLEPARISIS, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Frédéric BOUCHE, Maire.



Nombre de membres en exercice	35
Membres présents	25
Membres représentés	8
Membres absents	2
Secrétaire de séance	Pascal GIACOMEL
Date de la convocation des conseillers	20 novembre 2024
Date de l'affichage de la convocation	20 novembre 2024



PRÉSENTS :

Madame Michèle PELABERE, Monsieur Cyrille GUILBERT, Madame Caroline DIGARD, Madame Christine GINGUENÉ, Monsieur Alain GOREZ, Madame Laurence GROSSI, Monsieur Stéphane PAVILLON, Madame Stéphanie DEVAUX, Monsieur Michel COULANGES **Maires Adjoints.**

Madame Stéphanie RUSSO, Monsieur Adaa TEKOUK, Monsieur Serge DOMINGUES, Madame Nassera ZOUBIR, Monsieur William MUSUMECI, Monsieur Gabriel GREZE, Monsieur Dominique DI PONIO, Madame Laura STRULOVICI, Monsieur Gérard CHOLLET, Monsieur Pascal GIACOMEL, Madame Maria ALVES, Madame Emma ABREU, Madame Sylvie MUNDVILLER, Monsieur Samir METIDJI, Monsieur Claude SICRE DE FONTBRUNE, **Conseillers Municipaux.**

POUVOIRS :

Madame Stéphanie CURCIO donne pouvoir à Monsieur Michel COULANGES

Madame Fatima MENZEL donne pouvoir à Monsieur Cyrille GUILBERT

Monsieur Odin LEMAITRE donne pouvoir à Monsieur Frédéric BOUCHE

Monsieur Rachid BENYAHIA donne pouvoir à Monsieur Dominique DI PONIO

Madame Christelle RODRIGUES donne pouvoir à Monsieur Gabriel GREZE

Monsieur Hervé TOUGUET donne pouvoir à Madame Sylvie MUNDVILLER

Monsieur Hassan FERRE donne pouvoir à Madame Emma ABREU

Madame Danièle KAMENI, donne pouvoir à Monsieur Samir METIDJI

ABSENTES EXCUSÉES :

Madame Nadia GHARNIT

Madame Aurélie TASTAYRE

OBJET : Demande de dérogation au repos dominical

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2121-29,

Vu le Code du Travail et notamment l'article L.3132-26,

Vu la loi 2015-990 du 6 Août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques,

Considérant que dans les établissements de commerce de détail où le repos hebdomadaire a lieu normalement le dimanche, ce repos peut être supprimé les dimanches désignés, pour chaque commerce de détail, par décision du Maire prise après avis du Conseil Municipal, le nombre de ces dimanches ne pouvant excéder douze par an. La liste des dimanches est arrêtée avant le 31 décembre pour l'année suivante.

Considérant la demande d'autorisation d'ouverture des magasins suivants sur l'année 2025,

PICARD surgelés :

Les dimanches 7 décembre horaires habituels, 14 décembre de 9h00 à 19h00, 21 décembre de 9h00 à 19h30, 28 décembre de 9h00 à 19h30,

E. LECLERC :

Les dimanches 7, 14, 21, 28 décembre toute la journée,

Entendu l'exposé de Monsieur Serge Domingues, Conseiller Municipal délégué à la vie économique, emploi, insertion professionnelle

DÉLIBÈRE

Article 1^{er} :

AUTORISE l'ouverture de tous les commerces de détail de la commune les dimanches 2025 suivants :

- 07 Décembre 2025
- 14 Décembre 2025
- 21 Décembre 2025
- 28 Décembre 2025

Article 2 :

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération dont ampliation sera adressée au sous-préfet de Meaux, à Madame la comptable des finances publiques de Meaux et inscrit au recueil des Actes Administratifs.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de MELUN, dans un délai de deux mois à compter de l'ensemble des formalités de publicité.

Adopté après le vote suivant :

33 votants dont 8 pouvoirs

28 pour dont 8 pouvoirs

Groupe majoritaire : (Mr Frédéric Bouche, Mme Michèle Pélabère, Mr Cyrille Guilbert, Mme Caroline Digard, Mme Laurence Grossi, Mme Stéphanie Devaux, Mr Stéphane Pavillon, Mr Michel Coulanges, Mme Stéphanie Curcio, Mr Gabriel Greze, Mr Adaa Tekouk, Mme Fatima Menzel, Mme Maria Alves, Mr Dominique Di Ponio, Mr Rachid Benyahia, Mr Odin Lemaitre, Mr Serge Domingues, Mme Nassera Zoubir, Mr William Musumeci, Mr Gérard Chollet, Mme Christelle Rodrigues)

Villeparisis, l'avenir pour ambition

Mr Sicre de Fontbrune.

5 contre :

Élus communistes et progressistes : (Mme Christine Ginguéné, Mr Alain Gorez, Mr Pascal Giacomet, Mme Stéphanie Russo, Mme Laura Strulovici)

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES.

POUR EXTRAIT CONFORME EN MAIRIE.

Signature 	Signature 
Frédéric BOUCHE Maire	Pascal GIACOMEL Secrétaire de séance

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20241128-24_10020-DE
Date de télétransmission : 28/11/2024
Date de réception préfecture : 28/11/2024